



Merci de remplir/cocher les cases et rayer au besoin les mentions inutiles.

Renouvellement de licence

Nouvelle licence

Je soussigné(e),

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE PORTABLE : ADRESSE EMAIL :

Agissant en ma qualité de : Père Mère

Représentant légal du joueur/de la joueuse :

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

SEXE : FÉMININ MASCULIN

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE PORTABLE : ADRESSE EMAIL :

Autorise :

- 1- Mon enfant à pratiquer le volley-ball au sein du club ECVB pour la saison 2025/2026 et à participer aux matchs ou tournois auxquels il est convié.
- 2- Mon enfant à être transporté(e) sur les lieux des rencontres, les jours de matchs ou de tournois par un véhicule réservé par le club ou par les véhicules personnels appartenant et conduits par des parents* de joueurs de l'équipe de mon enfant, toute responsabilité du club étant en ce cas, légalement écartée en cas d'accident
- 3- Le représentant mandaté par l'ECVB à prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment, en cas d'accident ou de blessures de mon enfant.
- 4- L'ECVB à filmer et/ou enregistrer mon enfant lors de la saison 2025/2026 ainsi qu'à effectuer tout montage, reproduire et diffuser ces images/enregistrements vidéo ou sonores et les publier sur des supports papier, radio, TV ou internet, à des fins non lucratives exclusivement.
- 5- L'ECVB à recueillir et utiliser les données personnelles figurant sur ce formulaire aux fins d'inscription et de délivrance de la licence de mon enfant (voir au verso mentions RGPD**).

Fait à

Le/...../2025

Signature du représentant légal :

**Il est recommandé sur ce point de vérifier auprès de son assureur de la couverture d'assurance pour ce type de transport, qui, en règle générale, est garanti et ne génère aucune surprime.*

Concernant les recommandations relatives à la conduite merci de vous reporter au verso.



*RÈGLES POUR LA CONDUITE

Il n'existe aucune réglementation particulière concernant le transport des enfants dans la voiture personnelle d'un parent, le club devant toutefois rappeler les précautions à prendre et obligations qui doivent être respectées :

- 1 - Disposer d'un conducteur et d'un véhicule en règle : avoir un permis de conduire et contrôle technique valides, ainsi que des équipements de sécurité pour tous les passagers.
- 2 - S'assurer d'être bien assuré : le contrat d'assurance doit couvrir la responsabilité des parents conducteurs, celle du propriétaire (s'il n'est pas le conducteur) ainsi que celle des passagers.
- 3 - Respecter la règle fondamentale suivante : 1 personne = 1 place = 1 ceinture. Aucune autre alternative n'est autorisée par la loi.

**RGPD (Règlement Général de Protection des Données)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable désigné par le club ECVB pour permettre d'assurer les inscriptions et la délivrance des licences correspondantes.

La base légale de ce traitement est la poursuite d'intérêts légitimes par le club ECVB qui traite les données dans le strict respect de vos droits et intérêts, et votre consentement à ce traitement.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Fédération Française de Volley ball

Les données sont conservées pendant le temps nécessaire aux formalités requises

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, retirer à tout moment votre consentement à ce traitement ou exercer votre droit à la portabilité de vos données

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le club

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Année de naissance	Catégorie	Prix de la licence 2024-2025	Prix de la licence 2025-2026
2019 et après	M7	90 €	90€
2015 / 2018	M9	120 €	120€
	M11	120 €	120€
2013 / 2014	M13	130 €	135€
2011 / 2012	M15	140 €	145€
2008 / 2010	M18	160 €	165€
-	ÉTUDIANT	180 €	185€
> = 2007	SÉNIORS	195 €	200€
> = 2007	LOISIRS	100 €	105€
> = 2007	SPORT SANTÉ/FIT VOLLEY	100 €	105€
Licence mi-saison	Selon la catégorie		-25% sur le tarif de la licence
Dirigeant OU Entraîneur OU Arbitre OU Bénévole		Licence offerte (nous contacter).	

Politique tarifaire et mode de règlement

La cotisation peut être réglée par chèque libellé à l'ordre de « ECVB ». Merci d'ajouter le nom et le prénom du licencié au dos du chèque. Règlements en 3 fois accepté. 1^{er} chèque encaissé au dépôt du dossier puis encaissé tous les 6 du mois.

La cotisation peut être réglée sur HelloAsso via le lien suivant : <https://urlr.me/XB6nGw>
 Transmettre le bulletin d'inscription complété sur HelloAsso.

25 % de remise à partir du deuxième enfant déjà inscrit, applicable sur la licence la moins chère.

L'ECVB accepte les coupons sport ANCV vacances, ANCV sports, coupon Intermarché « Le mois du sport ».

ATTENTION - NOUVEAUTÉ !

MY FFVOLLEY

Nouveauté cette année pour valider votre inscription et votre demande de licence !

COMMENT FAIRE ?

Pour la **demande de licence**, le certificat médical, la photo d'identité et les documents obligatoires, il faut passer directement sur le site **My FFVolley** : <https://my.ffvolley.org>.

C'est à vous de faire la démarche pour effectuer votre demande auprès de la Fédération, le club n'en est pas responsable.

Pour la **partie club** de votre inscription, il faut nous retourner le bulletin d'adhésion complet ainsi que le règlement de votre licence, selon votre catégorie.



QR Code My FFVolley



Charte des parents - Saison 2025/2026

À l'ECVB nous croyons que le sport, et plus encore le Volley-ball est un vecteur de solidarité, d'entraide et de respect. Ces valeurs nous avons à cœur de les transmettre à nos adhérents, adultes comme enfants.

Pour que "l'esprit d'équipe" soit présent sur, et en dehors du terrain, nous avons besoin de votre implication, chers parents.

Le club de l'ECVB est par ailleurs une structure associative qui ne peut vivre sans l'action de bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie.

Les parents jouent un rôle charnière entre l'ensemble des intervenants de notre association. Aussi, nous comptons beaucoup sur votre soutien et votre engagement à nos côtés pour une bonne réussite de tous nos objectifs.

Nous seront heureux de partager avec vous ces moments d'entraide et de convivialité !

Article 1 : Participer à la vie du club

- Venir encourager en tribunes les équipes du club. Vos encouragements sont précieux !
- Participer de façon régulière au transport des enfants (l'application « **Sporteasy** » permet aux parents d'organiser des roulements) et à la préparation des goûters
- Participer aux actions et manifestations organisées par le club. Toutes les aides, mêmes très ponctuelles, sont les bienvenues ! Merci de cocher la case qui peut correspondre à votre choix :

1 - Je souhaite participer ponctuellement à des animations organisées par le club :

- Buvettes des matchs
- Vide-grenier de juin
- Vide-grenier de septembre
- Tournoi de Tac-tik

2 - J'aimerais être bénévole dans le club et pouvoir intégrer une commission :

- Commission sportive
- Commission arbitrage
- Commission événementielle
- Commission technique
- Commission finances

3 - J'aimerais intégrer le bureau de l'association pour participer à la gestion du club : Oui Non

4 - Je ne suis pas disponible pour aider l'association : Oui Non

5 - Je ne suis pas disponible pour aider l'association mais je souhaite faire un geste financier pour soutenir les actions du club (à ce titre le club me fournira un reçu fiscal permettant de déduire 66% de la somme versée de mes impôts) : Oui Non

Article 2 : Respecter les règles de vie du club

- Prévenir en cas d'absence aux entraînements ou aux matchs
- Respecter les horaires fixés par l'entraîneur
- Respecter l'entraîneur, son travail, ses choix
- S'assurer de la présence de l'éducateur avant de laisser son enfant dans le gymnase
- Respecter les décisions organisationnelles des dirigeants du club et sportives de l'entraîneur

Article 3 : Avoir une attitude fair-play

- Ne pas oublier que les dirigeants sont des bénévoles qui donnent de leur temps et mettent leurs compétences au service du club.
- Aller voir jouer son enfant, soutenir son équipe, mais laisser son éducateur diriger, "coacher" !
- Avoir une attitude positive : encourager et reconforter les enfants même en cas de défaite. Ne pas oublier que joueurs, arbitres, entraîneurs, tout le monde a droit à l'erreur.
- S'interdire toute violence (envers les arbitres, les éducateurs, les autres parents, et à plus forte raison les enfants même de l'équipe adverse) : ne pas oublier que les parents spectateurs doivent montrer le bon exemple à leurs enfants.
- Ne pas oublier que tout comportement anti-sportif, sanctionné par un arbitre, se traduit par une amende au club.

Nous comptons donc sur vous, parents, afin que le respect de ces règles de base qui régissent toute vie sportive dans un club et qui sont attendues de tout(e) licencié(e), soit appliqué.

Fait à

Le/...../2025

Signature du responsable légal :



Charte des Licencié(es) - Saison 2025/2026

Par l'application de cette charte, sur et en dehors du terrain, moi, licencié(e) de l'ECVB, je m'engage à représenter, défendre mon club et à respecter les décisions prises en :

- M'engageant dans le respect des règles, des adversaires, des arbitres, des partenaires, des dirigeants, des supporters, et ce, quelque soit le résultat,
- Respectant et appliquant les décisions de mon entraîneur et en prévenant mon encadrement en cas d'absence,
- Prenant soin du matériel et des locaux qui sont mis à sa disposition
- Montrant ma motivation et mon goût de l'effort, en faisant preuve de courage, de combativité et de rigueur afin de me dépasser et de progresser
- Affichant un état d'esprit sportif et collectif, en recherchant la fraternité et la solidarité et en faisant preuve de tolérance
- Faisant preuve d'humilité en me remettant en cause perpétuellement, en restant lucide et objectif
- Étant ambitieux dans mes projets individuels et collectifs, en portant hautes les couleurs du club
- Plaçant mon activité sportive dans des notions de plaisir et convivialité, en faisant en sorte que le volley-ball reste une fête car il n'est et ne doit rester qu'un jeu
- M'engageant à participer aux divers événements du club. (Toutes les aides, mêmes très ponctuelles, sont les bienvenues !)

Pour **les licencié(es) majeur(e)s**, merci de cocher la case qui peut correspondre à votre choix :

1 - Je souhaite participer ponctuellement à des animations organisées par le club :

- Buvettes des matchs
- Vide-grenier de juin
- Vide-grenier de septembre
- Tournoi de Tac-tik

2 - J'aimerais être bénévole dans le club et pouvoir intégrer une commission :

- Commission sportive
- Commission arbitrage
- Commission événementielle
- Commission technique
- Commission finances

3 - J'aimerais intégrer le bureau de l'association pour participer à la gestion du club : Oui Non

4 - Je ne suis pas disponible pour aider l'association : Oui Non

5 - Je ne suis pas disponible pour aider l'association mais je souhaite faire un geste financier pour soutenir les actions du club (à ce titre le club me fournira un reçu fiscal permettant de déduire 66% de la somme versée de mes impôts) : Oui Non

En respectant ces valeurs, je m'engage également à bannir la violence et la tricherie, à rester maître de mes actes, à être loyal et fair-play et surtout à montrer l'exemple à tous les jeunes, licenciés ou non.

DISCIPLINE : Le fait de ne pas respecter les points suivants peut être considéré comme une faute grave conduisant à une sanction ou à une radiation du club

- Non-respect de l'intégrité des individus (injures, coups...),
- Introduction dans l'enceinte des structures sportives de substances illicites.
- Trouble de l'ordre public et/ou dégradation des structures internes et externes,
- Vol au sein du club ou en cours de déplacements,
- Non-respect des arbitres, entraîneurs ou dirigeants,
- Sanctions liées à un comportement antisportif (injures, coups, menaces, contestations répétées).

Par souci de justice et d'équité, selon la gravité des faits, la commission d'éthique et de discipline sous le contrôle du bureau directeur se réunira afin d'apporter une réponse adaptée ; elle se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement le licencié(e).

Fait à Le/...../2025 Signature du ou de la licencié(e) :

Signature du responsable légal si licencié(e) mineur(e) :